

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 28 (1936)
Heft: 12

Artikel: L'expérience française et l'action de la Confédération générale du travail
Autor: Laurat, Lucien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

28^{me} année

Décembre 1936

N° 12

L'expérience française et l'action de la Confédération générale du travail.

Par *Lucien Laurat.*

La faillite de la déflation.

Le point de départ de ce qu'on appelle l'expérience française est la faillite de la déflation. La législature de 1932—1936 fut la législature de la déflation par excellence. Les élections de 1932 avaient donné la majorité aux gauches, mais ce fut une majorité de gauche bien plus politique qu'économique. Aussi cette majorité se trouva-t-elle dans un cruel embarras dès que les difficultés budgétaires croissantes, issues de la crise, l'obligèrent à prendre position sur des problèmes essentiellement économiques. Après une année d'hésitations et d'incertitudes, le parti radical, à gauche en politique et à droite en économie, opta pour la déflation. C'est ce qui explique, depuis l'été 1933, les nombreuses chutes de gouvernements s'appuyant en politique sur la gauche et orientés économiquement vers la déflation, c'est-à-dire à droite.

Les événements du 6 février 1934 mirent un terme à ces majorités de gauche, inconsistantes et invertébrées. Une soi-disant Union nationale couvrit dorénavant comme paravent une politique de déflation sans frein et sans scrupule, imposée par la droite, par les régents de la Banque de France, par le capital monopoliste et financier.

Depuis l'été 1932, on observait dans le monde entier un relèvement lent et timide, mais continu, de l'activité économique. La France aussi avait participé à ce relèvement jusqu'à l'été 1933. Depuis l'été 1933, grâce à la déflation de plus en plus rigoureuse, l'économie française était retombée aux chiffres les plus bas de 1932.

La production à la fin de la législature de 1932—1936 était au même niveau qu'en été 1932, au point le plus bas de la crise. Il y avait près de 480,000 chômeurs au lieu de 265,000 en été 1932 et au lieu de 240,000 en été 1933. L'indice de l'emploi était in-

férieur à ce qu'il avait été au début de cette législature, et les faillites n'avaient cessé d'augmenter. Rien de ce qu'on avait prédit pour justifier la déflation n'était arrivé. La déflation devait, paraît-il, faire baisser le coût de la vie. Or, de 1933 à 1935, le coût de la vie n'avait baissé que de 6,6 %, alors que les prix de gros avaient baissé de près de 16 %.

La déflation devait, paraît-il, sauver l'agriculture et permettre aux cultivateurs de vendre leurs produits à des prix rémunérateurs. Or, les prix agricoles avaient baissé de près de 19 %, tandis que les prix industriels n'avaient baissé que de 8 %. La déflation aboutit à ce scandale qu'en face d'une baisse de 19 % des prix agricoles, de 1933 à 1935, le coût de la vie n'avait même pas baissé de 7 %.

Le plan de la C. G. T. et le programme du Front populaire.

Dès janvier 1934, la Confédération générale du travail, qui n'avait cessé de mener sa campagne contre la déflation, entreprit l'élaboration d'un plan constructif reposant sur les deux revendications essentielles de la nationalisation du crédit et de la nationalisation des industries-clés, et accordant une large place à une politique hardie de grands travaux d'utilité publique en vue d'une résorption rapide du chômage. De son côté, le Parti socialiste S. F. I. O., à ses congrès de Toulouse (mai 1934) et de Mulhouse (juin 1935), vota des motions réclamant également la nationalisation du crédit et des industries-clés, pivot de sa lutte pour la liquidation de la crise.

Pendant la seconde moitié de 1935, le contact se resserra entre les différents partis et organisations constituant le rassemblement populaire. La Confédération générale du travail y participa en s'efforçant d'introduire dans le programme de ce rassemblement les points essentiels figurant à son Plan du travail. Elle y parvint dans une large mesure, mais les réformes de structure (nationalisation du crédit et des industries-clés) ne furent pas retenues.

Le programme du rassemblement populaire affirmait cependant une rupture on ne peut plus nette avec la déflation. Pour lutter contre la crise, il prévoyait toute une série de mesures destinées à restaurer la capacité d'achat des masses populaires: fonds national de chômage, réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire, retraites pour les vieux travailleurs, grands travaux d'utilité populaire, citadine et rurale. La réforme de la Banque de France et la nationalisation des industries de guerre y figuraient également en bonne place.

La C. G. T. adhéra à ce programme et souscrivit au pacte du Front populaire. Ce pacte n'aliène pas son indépendance, à laquelle elle tient comme par le passé. Ce pacte est un accord sur des points précis qu'il s'agit de réaliser dans la nouvelle législature. La C. G. T. n'est pas spécialement liée à l'un ou à l'autre des partis qui participent à ce rassemblement. Tout en adhérant

au pacte, elle n'a pas abandonné pour cela son Plan du travail, qu'elle continue à considérer comme le meilleur instrument pour la lutte contre la crise. Mais son Plan du travail n'est pas en contradiction avec le programme du Front populaire; il apparaît plutôt comme le prolongement de ce dernier.

Après la victoire électorale du Front populaire (26 avril et 3 mai 1936), celui-ci accéda au pouvoir et le Cabinet Blum se constitua. La C. G. T., fidèle aux décisions de son congrès d'unification de Toulouse (février 1936), refusa la participation politique, mais se déclara prête à apporter au nouveau gouvernement sa collaboration technique pleine et entière.

Les grandes conquêtes de mai-juin 1936.

Avant même l'installation au pouvoir du nouveau gouvernement, dès la mi-mai, une vague de grèves avait commencé à se développer dans les entreprises. Toute l'amertume et toute la rancœur accumulées pendant de longues années firent explosion d'un seul coup. Lasse des brimades et des atteintes perpétuelles à ses conditions d'existence et à sa liberté de pensée, la classe ouvrière réagit vigoureusement et dignement. Cette dignité mérite d'autant plus qu'on lui rende hommage que la grande majorité de ces centaines de milliers d'hommes et de femmes n'avaient jamais été syndiqués auparavant et n'avaient passé par aucune éducation syndicale. Ils s'installèrent dans les usines et les magasins avec une magnifique discipline spontanée, prenant soin du matériel, entretenant et nettoyant les machines, veillant à ce que personne ne touchât aux moyens de travail.

Quel admirable esprit collectif, où perce la conscience de la future propriété collective, la notion du bien commun, l'idée de l'intérêt général!

La classe ouvrière française s'est réveillée. Elle a rattrapé en quelques semaines une évolution de deux décades. Elle a pris conscience d'elle-même et de sa force.

Cette lame de fond fit de la C. G. T. qui avait toujours été une organisation ne groupant que l'élite du prolétariat, une organisation de masse. Au lendemain de la réalisation de l'unité syndicale, elle ne groupait qu'un peu plus d'un million de travailleurs; or, d'après le recensement de 1931, on compte en France 11 $\frac{1}{2}$ millions de salariés. A la fin du mois d'octobre dernier, la C. G. T. groupe près de 5 millions.

Voici quelques chiffres illustrant la progression des effectifs des principales fédérations:

	Avril 1936	Octobre 1936
Métaux	45,000	700,000
Bâtiment	35,000	450,000
Textile	40,000	375,000
Cheminots	142,000	286,000
Mineurs	80,000	250,000
Employés	18,000	200,000

La Confédération générale du travail a donc maintenant la force nécessaire pour empêcher que le patronat reprenne les réformes qu'il a dû accorder sous la pression des masses qui s'étaient mises en mouvement. Et les avantages conquis par la classe ouvrière sont substantiels. Les salaires ont été considérablement augmentés. La semaine de quarante heures, les contrats collectifs impliquent la reconnaissance syndicale, et les congés payés sont inscrits dans la loi. A peine réunie, la nouvelle Chambre se mit à légiférer jour et nuit en battant tous les records du stakhanovisme. A d'imposantes majorités, elle vota, en plus des réformes sociales déjà mentionnées, la réforme de la Banque de France et la nationalisation des industries de guerre.

Les difficultés à surmonter.

Sous la pression des masses, l'expérience française débuta donc dès le premier jour comme une expérience sociale au premier chef. C'est ce départ foncièrement différent de celui des autres expériences qu'on a vu se dérouler au cours de cette crise, qui détermine profondément et durablement son évolution ultérieure.

Mais ce départ créa dès le premier jour des difficultés particulières que n'avaient pas connues les expériences anglo-saxonnes inaugurées par la dévaluation monétaire. La dévaluation du franc avait été écartée par le gouvernement Blum, de sorte que l'économie française, contrairement à ce qui s'était passé en Amérique et dans les autres pays qui avaient dévalué leur monnaie, ne put bénéficier du « coup de fouet » que constitue la dévaluation.

Les réformes sociales conquises par la classe ouvrière constituaient une charge très lourde pour une économie anémiée par quatre années de déflation. Les industries où règne encore la libre concurrence, et notamment les petites et moyennes entreprises dont la marge bénéficiaire était depuis longtemps fort réduite sinon inexistante, ainsi que les industries produisant essentiellement pour l'exportation, risquaient de ne pouvoir faire face à ces charges accrues. D'autre part, la hausse des prix de gros résultant de la hausse du prix de revient menaçait de faire monter le coût de la vie. La fermeture de nombreuses petites et moyennes entreprises ne pouvant supporter les charges accrues, fermeture entraînant l'accroissement du chômage, semblait devoir être la rançon des réformes sociales conquises par la classe ouvrière.

En face de cette situation extrêmement difficile, le gouvernement agit avec un maximum de célérité. Il s'employa à ce que des facilités de crédit fussent accordées aux entreprises particulièrement lésées par les nouvelles lois sociales, en vue de leur accorder un délai leur permettant de s'adapter à la situation nouvelle. Mais il ne se dissimula pas que toutes les mesures prises en faveur des entreprises et branches particulièrement frappées n'avaient qu'un caractère provisoire, en attendant une réorganisation plus complète permettant de réaliser une adaptation définitive.

Cette réorganisation plus complète, la C. G. T. n'avait cessé de la réclamer dès le premier jour. A la lumière des premiers mois de l'expérience, elle se pénétra encore davantage de l'actualité des revendications contenues dans son Plan de travail et de la nécessité d'une mise en œuvre rapide d'un programme de grands travaux de vaste envergure.

La dévaluation.

La dévaluation survint à la fin du mois de septembre. Ses causes? Nous n'y insisterons pas, toute l'expérience d'un lustre ayant amplement prouvé que la dévaluation est la conséquence directe de la déflation.

Comment la dévaluation agira-t-elle sur l'économie française en pleine réadaptation? Dans la mesure où elle fera hausser les prix de gros, elle permettra aux petites et aux moyennes entreprises d'élargir leur marge bénéficiaire. Il en sera de même en ce qui concerne les industries de transformation. C'est ainsi que se crée une des conditions essentielles de la reprise.

Cependant, l'avantage dont nous parlons risquerait d'être annihilé si les industries-clés, où foisonnent les cartels et les ententes, étaient libres de procéder à des augmentations massives des prix de leurs produits. Les produits des industries-clés entrant dans la fabrication de toutes les autres marchandises, une telle hausse serait de nature à enlever aux entreprises faibles et aux industries de transformation l'avantage que pourrait leur apporter la dévaluation.

Pour les industries exportatrices, la dévaluation comporte assurément certaines facilités. L'amputation du franc de 25 à 34 % de son poids d'or équivaut, du moins au début, à une baisse des prix or français du même ordre de grandeur. Comme les prix français étaient jusqu'à la dévaluation d'environ 25 % au-dessus des prix or mondiaux, la dévaluation les ramène à ce niveau.

Cependant, la France est l'un des derniers pays, et non le premier, qui dévalue sa monnaie. Ceux qui précédèrent les autres dans la voie de la dévaluation virent leurs prix or tomber au-dessous du niveau mondial et purent ainsi s'assurer une notable « prime à l'exportation ». Ceux, au contraire, qui sont les derniers à dévaluer se trouvent déjà devant des prix mondiaux extrêmement bas; leur dévaluation ne leur procure pas une prime à l'exportation, mais leur permet simplement de se mettre sur un pied d'égalité avec les pays qui les ont précédés dans cette voie. Pour nos industries exportatrices, c'est donc plutôt la disparition d'un désavantage qu'un avantage net.

Dans la mesure où la dévaluation favorisera le retour en France des capitaux expatriés, elle permettra à toutes les branches de l'activité économique de réduire leurs prix de revient par la détente du taux de l'intérêt.

En ce qui concerne les répercussions de la dévaluation sur le mouvement des prix de gros et du coût de la vie, il ne faut pas oublier qu'une hausse des prix de gros des produits des industries non monopolisées est indispensable pour que ces industries retrouvent une marge bénéficiaire leur permettant de fonctionner. Mais il faut souligner plus que jamais qu'une rigoureuse discrimination est nécessaire entre les industries où règne la libre concurrence et celles dont la cartellisation impose aux consommateurs des prix de spoliation. Une discrimination s'impose également entre les prix de gros et le coût de la vie. Les pouvoirs publics disposent d'un certain nombre de moyens d'action pour empêcher la hausse des prix de s'effectuer dans l'anarchie, pour la freiner en ce qui concerne les objets de première nécessité, pour lui laisser libre cours là où elle promet d'être un stimulant de la reprise.

Il ressort de ces observations que la dévaluation laisse entier le problème de la réorganisation de l'économie française posé par les conquêtes sociales de mai-juin 1936. Elle allège sans guérir, elle ajourne sans résoudre. Elle crée une détente, mais elle n'augmente pas les débouchés dont la production française a besoin.

Dans tous les pays qui ont recouru à la dévaluation, celle-ci a suscité une reprise des affaires et une diminution du chômage. Mais partout, cette reprise fut suivie d'une rechute, et il fallut prendre des mesures plus incisives pour provoquer un démarrage plus durable. Il faut s'attendre à ce qu'il en soit de même en France.

La situation créée par la dévaluation peut donc se résumer ainsi :

1° Après un premier démarrage de l'activité économique, celle-ci connaîtra une nouvelle régression, à moins qu'on ne fasse dès à présent le nécessaire pour y parer : gouverner c'est prévoir.

2° Après comme avant, nous nous trouvons devant la nécessité de résoudre les problèmes posés par les grandes conquêtes sociales de juin dernier.

3° Mais la dévaluation nous accorde un répit qu'il s'agit de mettre à profit sans délai pour préparer méthodiquement la réorganisation de l'ensemble de la structure de l'économie française. Le moment est venu de procéder au remplacement des états provisoires de juillet-août par une charpente nouvelle et solide.

Comme la dévaluation ne résout pas le problème de l'élargissement du marché intérieur, qui est le pivot de toutes les autres revendications de la Confédération générale du travail, il faudra plus que jamais orienter la politique économique vers la réalisation d'un programme de grands travaux. Plus vite on parviendra à appliquer un tel programme, plus il y aura de chances pour que la conjoncture purement monétaire qui s'amorce, se transforme en une reprise plus solide et plus durable.

Seule la reprise pourra alléger la situation des petites et

moyennes entreprises, durement touchées par les avantages sociaux qu'a conquis la classe ouvrière. Mais il s'agit de savoir si une reprise durable est possible sans la transformation de l'économie anarchique d'aujourd'hui en une économie planifiée, sans la mainmise de la collectivité sur le crédit et les industries-clés. En envisageant la situation sous l'angle des prix, on aboutit à la même conclusion.

Le sabotage patronal.

Au cours des dernières semaines, toute une série d'indices économiques manifestent une tendance certaine à la hausse. La dévaluation commence donc à produire des effets et à amorcer la reprise, comme ce fut le cas dans les autres pays.

Mais cette reprise ne semble pas être du goût de tout le monde. Le gros patronat s'efforce de saboter le démarrage pour créer des difficultés au gouvernement de Front populaire. Il recourt ouvertement à la provocation pour susciter les conflits que rien ne justifie. Il oppose une résistance tenace à l'application des contrats collectifs, il tente de licencier les travailleurs dont il connaît les attaches avec la C. G. T., tout cela dans l'intention de provoquer de nouvelles grèves et de nouvelles occupations d'entreprises. Comme la prospérité ne peut renaître que si les conflits s'apaisent, la manœuvre patronale est donc ouvertement dirigée contre la prospérité.

D'autre part, on assiste à une hausse concertée des prix. Les industriels des branches monopolisées majorent scandaleusement leurs prix de vente en prétextant la dévaluation. Les producteurs de certaines matières premières refusent d'accepter les commandes et mettent les industries transformatrices dans l'impossibilité de faire face à la demande croissante qui se manifeste de toutes parts. Au moment même où le gouvernement s'emploie à augmenter les facilités de crédit, le capital bancaire fait tout ce qui est en son pouvoir pour réduire les crédits que lui demandent l'industrie et le commerce.

Par la voix autorisée de Léon Blum et de Charles Spinasse, ministre de l'économie nationale, le gouvernement a déjà lancé un avertissement aux saboteurs.

La Confédération générale du travail, de son côté, est également décidée à briser ce sabotage. Elle se rend compte, bien entendu, de la nécessité qu'il y a à ne pas contrarier la reprise renaissante. Sachant que cette reprise ne peut se développer que dans le calme, elle est prête à ne rien entreprendre qui puisse rejeter le pays dans la fièvre et dans l'agitation. Tout en exhortant ses membres à la plus stricte discipline et en leur recommandant de se conformer aux décisions des organisations dirigeants pour éviter des conflits isolés, elle est prête à jeter le poids de ses cinq millions d'affiliés dans la balance pour seconder les efforts du gouvernement.

Consciente de ses responsabilités, la C. G. T. est intéressée à ce que l'expérience française dirigée par le gouvernement de Front populaire se poursuive dans les conditions les plus favorables. La C. G. T. est d'autant plus consciente de ses responsabilités qu'elle tient, aujourd'hui comme hier, à l'indépendance du syndicalisme à la fois vis-à-vis du gouvernement et des partis politiques, et qu'elle se laisse guider uniquement par les intérêts des travailleurs dont elle est l'expression autonome.

Quelques chiffres sur l'économie en France.

Par *Erika Rikli.*

Au début de la crise économique mondiale qui, en 1929, frappa presque tous les pays en même temps, la France fut considérée comme le pays exempt de crise qui émergeait tel un îlot, où le recul de la production ne se manifestait pas encore. Quelque temps après cependant, la France fut à son tour entraînée dans le marasme et actuellement où des tendances à une amélioration de l'économie se dessinent à peu près dans tous les pays, la France se trouve en pleine dépression. A l'aide de quelques chiffres et données nous allons illustrer dans le présent article le cours spécial suivi par l'économie française.

Il faut attribuer à diverses circonstances le fait que la crise a frappé plus tardivement la France. Ce pays est assez peu industrialisé. Lors du dernier recensement 357 salariés sur 100 (en Suisse 213) étaient occupés dans l'agriculture. Le commerce extérieur de la France est peu étendu; en 1929 l'exportation atteignait Fr. 243.— par tête d'habitant (en Suisse Fr. 522.— à ce moment-là); c'est ainsi que la diminution de la capacité d'achat des pays frappés par la crise n'eut pas de répercussion fâcheuse en France. La France est à même de se suffire à elle-même dans une très large mesure, elle est par conséquent indépendante de l'évolution économique à l'étranger. Malgré tout, les facteurs de crise se sont infiltrés également en France, tout d'abord dans l'agriculture, puis dans l'industrie.

C'est au début de 1930 que la production subit une première régression. Les chiffres index pour la production industrielle et l'activité dans le bâtiment ont évolué comme suit:

	Production industrielle 1929 = 100	Activité du bâtiment 1929 = 100
1929	100,0	100
1930	100,5	112
1931	88,9	102
1932	69,0	82
1933	76,6	75
1934	71,0	67
1935	67,4	56
1936, 1 ^{er} semestre	71,6	57